

Conseil général de la Grande Béroche, Séance du 24 juin 2019

MOTION TRANSPARTISANE SUR L'EXPLOITATION DU TERRAIN SUD DE LA PAROISSE TEMPORELLE.

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux du Plan d'aménagement local (PAL), un objectif sociétal a été identifié par les commissaires, à savoir l'aménagement d'une place de village, si possible centrée, dans chaque localité de la commune. Ceci permettrait d'intensifier la vie villageoise chère aux citoyens de nos anciennes communes fusionnées et de renforcer la cohésion sociale.

A St-Aubin, un terrain semble particulièrement propice pour fonctionner comme place de village, il s'agit de la partie sud de la parcelle n° 2165 (rue de la Poste 5) qui appartient à la Paroisse temporelle. Le pavillon scolaire qui l'occupait vient d'être démonté et il est prévu que son propriétaire en retrouve pleine jouissance ces prochains jours.

Ce terrain a l'avantage d'être centré et proche du jardin public communal. De plus, il est d'une surface suffisante pour accueillir des manifestations de plein air pour les sociétés locales ou pour des associations.

La vie locale a été estimée très importante par les commissaires en charge d'établir les enjeux pour le pré-projet du PAL. En effet, les habitants apprécient de se retrouver dans un endroit chaleureux, ombragé comme l'est ce terrain qui pourrait être engazonné. Le démantèlement du pavillon sur cet emplacement représente donc une vraie opportunité de créer une place de village où le bien-être des habitants serait pris en compte.

Les signataires demandent au Conseil communal d'étudier l'opportunité de valoriser ce terrain en prenant contact avec la Paroisse temporelle afin d'évoquer un accord portant sur la cession d'un droit de superficie à la Commune de la Grande Béroche, voire d'un achat si celui-ci obtient la préférence des autorités paroissiales. Ainsi, la commune sera à même d'y mener à bien un projet répondant aux besoins de la population et qui pourra être le sujet de réflexions des commissions ad-hoc.

Merci de votre attention.

Signataires :

Aïcha Hessler-Wyser	Michèle Tenot-Nicati	Jérémy Gaudichon	Jean Fehlbaum
André Allisson	Marika Kreis	Nicole Vauthier	Nicole Humbert-Droz
Carine Muster	Olivier Brunner	Arvind Shah	Laurence Gagnepain
Alain Perret	Thierry Rothen	Sylvie Noirat	Adnan Peco